

N° 2994/A.I.

OBJET :

AT

[Signature]



Centres administratifs indigènes.

1374/Ai 29/04
10/7/52

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour l'exemplaire vous destiné de la documentation que vous avez fournie, relative à la mise sur pied d'un plan d'ensemble des centres administratifs indigènes.

Un exemplaire de celle-ci a été transmis à Monsieur le Vice-Gouverneur Général qui n'a formulé aucune objection aux propositions introduites.

En ce qui me concerne, tout en marquant mon accord de principe aux dispositions prises pour chaque centre, je ne puis considérer cette documentation que comme une base de discussion, appelant dans la suite des examens plus détaillés. Je ne puis donner une approbation sans réserve aux plans présentés sur la seule base d'un examen en chambre. Ceux-ci feront l'objet de toute mon attention et seront examinés sur place à chaque occasion qui pourra se présenter.

Les réserves ci-dessus formulées ne doivent cependant d'aucune manière vous empêcher de prendre dès que possible les dispositions jugées utiles en vue de l'exécution du programme prévu.

D'autre part, Monsieur le Vice-Gouverneur Général m'avise, suite à une suggestion que je lui ai faite, que le service des Travaux Publics a été chargé d'étudier quelques modèles de plan des constructions les plus courantes, adaptés au milieu et tenant compte des matériaux disponibles sur place.

x x x

Monsieur le Vice-Gouverneur Général me prie de lui présenter un programme de construction des centres administratifs indigènes échelonné dans le temps à partir de l'année 1953.

Chaque année, sauf modification justifiée, une tranche de celui-ci sera inscrite aux prévisions budgétaires des Caisses de chefferie pour lesquelles les constructions sont prévues.

L'exécution du programme envisagé incombant aux C.A.C. et étant fonction de leurs possibilités budgétaires, il ne m'est pas possible de présenter à Monsieur le Vice-Gouverneur Général un programme d'ensemble qui serait uniquement élaboré à la Résidence. Il vous incombe de me faire parvenir des propositions à ce sujet et de chiffres, celles-ci approximativement au prix actuel des constructions. Comme il serait malaisé de préjuger dès à présent des possibilités budgétaires des C.A.C., il doit être bien entendu qu'il n'est nullement nécessaire de s'attacher avec précision à la présentation de programmes "annuels". Ceux-ci seront déterminés en temps opportun au prorata des disponibilités financières.

Le programme que vous me ferez parvenir indiquera essentiellement l'ordre de priorité que vous désirez accorder aux diverses réalisations en tenant compte d'une part de l'opportunité de grouper les travaux autant que possible, d'autre part, de satisfaire, sans tarder aux premières nécessités de chaque chefferie. Il me serait agréable toutefois de voir dans les délais assez brefs se réaliser un centre administratif au complet.

Vos propositions me parviendront pour fin juillet au plus tard.-

Le Résident du Ruanda, M. DESSAINT.,

Monsieur l'Administrateur de Territoire

KIBUNGU.-

[Signature]